

BILAN ACTIF

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
(En dirhams)				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS → [A]	24 609 772,14	24 587 772,14	22 000,00	2 374 000,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	24 609 772,14	24 587 772,14	22 000,00	2 374 000,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES → [B]	235 397 545,03	162 144 361,39	73 253 183,64	47 196 742,46
Immobilisations en Recherche et Dev.	154 218 826,24	153 260 488,57	958 337,67	1 024 133,67
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	10 306 618,49	8 883 872,82	1 422 745,67	1 659 951,59
Fonds commercial	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Autres immobilisations incorporelles	70 812 100,30		70 812 100,30	44 452 657,20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES → [C]	1 195 452 679,92	678 905 258,88	516 547 421,04	497 650 497,25
Terrains	3 518 649,00	76 730,83	3 441 918,17	3 055 720,00
Constructions	511 407 028,27	311 792 353,12	199 614 675,15	94 825 633,79
Installations techniques, matériel et outillage	383 316 517,38	259 883 598,22	123 432 919,16	39 069 338,26
Matériel de transport	118 737 039,20	102 049 120,30	16 687 918,90	2 987 439,97
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	7 131 144,14	5 103 456,41	2 027 687,73	1 170 834,39
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	171 342 301,93		171 342 301,93	356 541 530,84
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES → [D]	702 535 017,15	203 821 901,95	498 713 115,20	519 419 764,94
Prêts immobilisés	311 878 800,20		311 878 800,20	311 878 800,20
Autres créances financières	12 156 005,62	9 644 222,16	2 511 783,46	2 218 433,20
Titres de participation	378 491 911,33	194 177 679,79	184 314 231,54	205 314 231,54
Autres titres immobilisés	8 300,00		8 300,00	8 300,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF → [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	2 157 995 014,24	1 069 459 294,36	1 088 535 719,88	1 066 641 004,65
STOCKS → [F]	106 646 714,30	21 468 034,26	85 178 680,04	51 557 319,45
Marchandises				
Matières et fournitures consommables	68 093 533,43	21 468 034,26	46 625 499,17	39 618 211,84
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels	492 355,93		492 355,93	427 491,96
Produits finis	38 060 824,94		38 060 824,94	11 511 615,65
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT → [G]	577 344 978,02	1 902 131,26	575 442 846,76	435 548 231,72
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	11 841 970,42		11 841 970,42	3 411 251,97
Clients et comptes rattachés	311 992 806,91	781 214,26	311 211 592,65	319 264 820,49
Personnel	1 640 141,25		1 640 141,25	1 378 004,11
État	179 102 199,30		179 102 199,30	67 432 172,76
Comptes d'associés	52 054 437,50		52 054 437,50	36 592 625,00
Autres débiteurs	19 564 903,08	1 120 917,00	18 443 986,08	7 083 735,68
Comptes de régularisation - Actif	1 148 519,56		1 148 519,56	385 621,71
Titres valeurs de placement → [H]				
Écarts de conversion actif → [I]				
Éléments circulants	3 388 415,68		3 388 415,68	7 803 869,08
TOTAL II (F+G+H+I)	687 380 108,00	23 370 165,52	664 009 942,48	494 909 420,25
Trésorerie-Actif	23 347 228,49		23 347 228,49	26 720 191,76
Chèques et valeurs à encaisser	4 374,60		4 374,60	0,24
Banques, T.G et C.C.P	23 299 327,70		23 299 327,70	26 653 054,59
CAISSE, RÉGIE D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS	43 526,19		43 526,19	67 136,93
TOTAL III	23 347 228,49		23 347 228,49	26 720 191,76
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	2 868 722 350,73	1 092 829 459,88	1 775 892 890,85	1 588 270 616,66

BILAN PASSIF

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	(En dirhams)		
CAPITAUX PROPRES	898 404 885,10		695 005 807,17
Capital social ou personnel (1)	168 123 300,00		168 123 300,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	168 123 300,00		168 123 300,00
Dont versé	168 123 300,00		168 123 300,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	225 666 999,00		225 666 999,00
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	16 812 330,00		16 812 330,00
Autres réserves	113 013 980,00		113 013 980,00
Report à nouveau (2)	171 389 198,17		185 449 535,89
Résultat en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice (2)	203 399 077,93		-14 060 337,72
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	898 404 885,10		695 005 807,17
Capitaux propres assimilés (B)			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	136 977 960,27		197 823 657,59
Emprunts obligataires	50 000 000,00		100 000 000,00
Autres dettes de financement	86 977 960,27		97 823 657,59
Provisions durables pour risques et charges (D)	185 758 906,60		183 585 602,94
Provisions pour risques	144 569 629,67		143 535 713,97
Provisions pour charges	41 189 276,93		40 049 888,97
Écarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 221 141 751,97		1 076 415 067,70
Dettes du passif circulant (F)	391 515 620,18		263 980 560,60
Fournisseurs et comptes rattachés	79 776 067,26		66 014 659,03
Clients créditeurs, avances et acomptes	4 116 219,51		2 598 884,96
Personnel	11 236 771,63		12 426 373,22
Organismes sociaux	3 835 772,91		5 434 381,84
État	143 999 683,42		21 702 380,44
Comptes d'associés	2 632,22		2 632,22
Autres créanciers	147 577 933,34		153 000 213,54
Comptes de régularisation passif	970 539,89		2 801 035,35
Autres provisions pour risques et charges (G)	140 061 312,48		118 819 774,63
Écarts de conversion - passif (Éléments circulants) (H)	10 505,13		2 275 605,39
TOTAL II (F+G+H)	531 587 437,79		385 075 940,62
Trésorerie passif	23 163 701,09		126 779 608,34
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			73 772 768,62
Banques (Soldes créditeurs)	23 163 701,09		53 006 839,72
TOTAL III	23 163 701,09		126 779 608,34
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	1 775 892 890,85		1 588 270 616,66

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 2 + 1	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	743 816 926,08	1 071 296,09	744 888 222,17	613 751 796,09
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	690 138 129,04	1 071 296,09	691 209 425,13	586 946 432,16
Chiffres d'affaires	690 138 129,04	1 071 296,09	691 209 425,13	586 946 432,16
Variation de stocks de produits (1)	26 614 073,26		26 614 073,26	2 720 578,24
I				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	18 578 870,28		18 578 870,28	23 235 940,54
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	8 485 853,50		8 485 853,50	848 845,15
Total I	743 816 926,08	1 071 296,09	744 888 222,17	613 751 796,09
CHARGES D'EXPLOITATION	351 136 695,08	184 627,51	351 321 322,59	327 713 900,19
Achats revendus (2) de marchandises				
Achats consommés (2) de matières et fournitures	153 391 016,91		153 391 016,91	146 873 112,39
Autres charges externes	81 213 469,05	184 627,51	81 398 096,56	65 934 099,87
II				
Impôts et taxes	1 662 959,57		1 662 959,57	2 722 298,60
Charges de personnel	73 404 442,53		73 404 442,53	64 248 416,27
Autres charges d'exploitation	1 800 000,00		1 800 000,00	10 400 000,04
Dotations d'exploitation	39 664 807,02		39 664 807,02	37 535 973,02
Total II	351 136 695,08	184 627,51	351 321 322,59	327 713 900,19
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	392 680 231,00	886 668,58	393 566 899,58	286 037 895,90
PRODUITS FINANCIERS	28 370 726,63		28 370 726,63	30 386 334,41
Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	2 000,00		2 000,00	1 500,00
Gains de change	3 279 926,95		3 279 926,95	3 400 986,65
Intérêts et autres produits financiers	17 284 930,60		17 284 930,60	20 191 888,88
Reprises financières : transfert de charges	7 803 869,08		7 803 869,08	6 791 958,88
Total IV	28 370 726,63		28 370 726,63	30 386 334,41
CHARGES FINANCIÈRES	53 450 948,71		53 450 948,71	86 633 866,81
Charges d'intérêts	12 278 914,40		12 278 914,40	25 805 859,68
Pertes de change	16 783 618,63		16 783 618,63	3 744 138,05
V				
Autres charges financières				
Dotations financières	24 388 415,68		24 388 415,68	57 083 869,08
Total V	53 450 948,71		53 450 948,71	86 633 866,81
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-25 080 222,08		-25 080 222,08	-56 247 532,40
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	367 600 008,92	886 668,58	368 486 677,50	229 790 363,50

1) Variation de stocks : Stock final - Stock initial : Augmentation(+); Diminution(-)
2) Achats revendus ou achats consommés : Achats - variation de stock.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

DÉSIGNATION	Opérations		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 2 + 1	4
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	367 600 008,92	886 668,58	368 486 677,50	229 790 363,50
PRODUITS NON COURANTS	2 019 993,84		2 019 993,84	5 362 900,36
Produits des cessions d'immobilisations				1 000 000,00
Subventions d'équilibre				
VIII				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	687 029,54		687 029,54	929 303,60
Reprises non courantes ; transferts de charges	1 332 964,30		1 332 964,30	3 433 596,76
Total VIII	2 019 993,84		2 019 993,84	5 362 900,36
CHARGES NON COURANTES	45 469 285,41		45 469 285,41	169 415 350,58
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
IX				
Autres charges non courantes	18 598 522,20		18 598 522,20	16 555 321,45
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	26 870 763,21		26 870 763,21	152 860 029,13
Total IX	45 469 285,41		45 469 285,41	169 415 350,58
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-43 449 291,57		-43 449 291,57	-164 052 450,22
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	324 150 717,35	886 668,58	325 037 385,93	

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

DÉSIGNATION		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de Marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT		
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	736 402 368,67	612 902 950,94
II	3 Ventes de biens et services produits	691 209 425,13	586 946 432,16
	4 Variation des stocks produits	26 614 073,26	2 720 578,24
	5 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	18 578 870,28	23 235 940,54
	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	234 789 113,47	212 807 212,26
III	6 Achats consommés de matières et fournitures	153 391 016,91	146 873 112,39
	7 Autres charges externes	81 398 096,56	65 934 099,87
	= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	501 613 255,20	400 095 738,68
IV	8 + Subventions d'exploitation		
	9 - Impôts et taxes	1 662 959,57	2 722 298,60
	10 - Charges de personnel	73 404 442,53	64 248 416,27
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	426 545 853,10	333 125 023,81
V	11 + Autres produits d'exploitation		
	12 - Autres charges d'exploitation	1 800 000,00	10 400 000,04
	13 + Reprises d'exploitation, transferts de charges	8 485 853,50	848 845,15
	14 - Dotations d'exploitation	39 664 807,02	37 535 973,02
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	393 566 899,58	286 037 895,90
VII	+ RÉSULTAT FINANCIER	-25 080 222,08	-56 247 532,40
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ou-)	368 486 677,50	229 790 363,50
IX	+ RÉSULTAT NON COURANT	-43 449 291,57	-164 052 450,22
	15 - Impôts sur les résultats	121 638 308,00	79 798 251,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	203 399 077,93	-14 060 337,72
- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)			
1	Résultat net de l'exercice	203 399 077,93	-14 060 337,72
	Bénéfice +	203 399 077,93	
	Perte -		14 060 337,72
2	+ Dotations d'exploitation (1)	39 607 207,02	37 478 373,02
3	+ Dotations financières (1)	21 000 000,00	49 280 000,00
4	+ Dotations non courantes (1)	1 213 771,96	102 848 682,27
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)	1 332 964,30	3 433 596,76
8	- Produits des cessions d'immobilisation		1 000 000,00
9	+ Valeurs nettes d'amortissements et des immobilisations cédées		
I	= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	263 887 092,61	171 113 120,81
	10 - Distributions de bénéfices		
II	= AUTOFINANCEMENT	263 887 092,61	171 113 120,81

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

TABLEAU DE FINANCEMENT (MODÈLE NORMAL)

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	Emplois	Ressources
	b	a		
Financement permanent	1 221 141 751,97	1 076 415 067,70		144 726 684,27
Moins actif immobilisé	1 088 535 719,88	1 066 641 004,65	21 894 715,23	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	132 606 032,09	9 774 063,05		122 831 969,04
Actif circulant	663 309 901,15	494 210 490,23	169 099 410,92	
Moins Passif circulant	530 887 396,46	384 377 010,60		146 510 385,86
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	132 422 504,69	109 833 479,63	22 589 025,06	
TRÉSORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) A - B	183 527,40	-100 059 416,58	100 242 943,98	
II. EMPLOIS ET RESSOURCES				
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		263 887 092,61		171 113 120,81
+ Capacité d'autofinancement		263 887 092,61		171 113 120,81
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)				13 378 000,00
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				1 000 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				12 378 000,00
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				53 062 065,23
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		80 209 426,25		107 970 597,54
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles		26 359 443,10		23 044 464,88
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles		53 556 632,89		84 926 132,66
+ Acquisitions d'immobilisations financières		293 350,26		
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		60 845 697,32		60 196 484,39
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		141 055 123,57		168 167 081,93
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		22 589 025,06		25 326 035,78
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		100 242 943,98		94 712 139,89
TOTAL GÉNÉRAL		263 887 092,61	263 887 092,61	262 879 221,82

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire III – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

COOPERS AUDIT

Coopers Audit
83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca

Aux Actionnaires de
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.
89-90 rue Larbi Doghmi 3^{ème} étage
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **898 404 885,10 MAD** dont un bénéfice net de **203 399 077,93 MAD**.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A** au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 daté du 30 avril 2025, nous avons émis les réserves suivantes pour lesquelles nous effectuons le suivi ci-après :

1. Comme indiqué au niveau de l'état B15 de l'ETIC, la société CMT S.A était en contentieux avec l'Office des Changes et l'Administration des Douanes :
 - a) La société CMT S.A. avait fait l'objet en 2022 d'un contrôle de l'Office des Changes portant sur les exercices 2012 à 2022. À la suite de ce contrôle, l'Office des Changes avait initialement notifié des infractions à la société CMT S.A pour un total de 387 MMAD que celle-ci avait contesté.

Le 4 novembre 2025, la société a été condamnée, à la suite d'un jugement de première instance rendu par le Tribunal correctionnel de Casablanca, à verser au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects une amende de 2,3 milliards de dirhams.

En date du 02 avril 2026, la société CMT S.A. a conclu un accord transactionnel avec l'Office des Changes pour le dénouement de ce contentieux moyennant le paiement d'un montant de 155 MMAD. Selon le management, ce montant est couvert par les provisions pour risques et charges inscrites au passif de la société CMT S.A au 31 décembre 2025.

Deloitte.

COOPERS AUDIT

- b) A l'issue d'un autre contrôle de l'Office des Changes, la société CMT S.A avait été notifiée en février 2024 d'une infraction relative au non-rapatriement et encaissement à l'étranger du produit partiel des exportations de minerais. En date du 22 octobre 2024, la société CMT S.A. avait été condamnée, au titre de ce contentieux, de manière conjointe avec son précédent Président du Conseil d'Administration à payer une amende pour un montant total de 827 MMAD.

Pour rappel, le solde comptable de la créance sur le client historique de la société CMT S.A s'élevait à 182 MMAD (18 MUSD) au 31 décembre 2023. L'exploitation de la confirmation de solde à la même date reçue de ce client, avait mis en évidence un écart de l'ordre de 13,7 MUSD en majoration du solde comptable à cette date. L'écart correspondait à des transferts effectués par ce client à une filiale étrangère de la société CMT S.A.

Selon le management, le rapatriement desdits transferts n'aurait pas abouti en raison du blocage des fonds auprès d'une banque à l'étranger.

Par ailleurs, la société avait reçu en 2024 des virements en devises d'un actionnaire indirect, pour un montant total de 13,7 MUSD afin de répondre, selon le management, à la demande de l'Office des Changes.

Le 02 avril 2026, la société CMT S.A. a conclu un accord transactionnel avec l'Office des Changes pour le dénouement de ce contentieux pour un montant total de 27 MMAD. Selon le management, ce montant est couvert par les provisions pour risques et charges inscrites au passif de la société CMT S.A au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, les livres comptables de la société font toujours apparaître la créance sur le client historique de la société CMT S.A ainsi que la dette envers l'actionnaire indirect pour un montant de 13,7 MUSD.

Selon le management, une étude juridique est en cours pour déterminer les modalités d'extinction desdites créances et dettes. À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur les états de synthèse de la société CMT S.A. au 31 décembre 2025.

2. Comme indiqué au niveau de l'état B15 de l'ETIC, la société CMT S.A. a repris, dans l'attente de la formalisation d'un nouveau contrat, ses relations commerciales avec son client historique, suspendues courant 2024. A la date d'arrêt des comptes et compte tenu de cette reprise, les procédures d'arbitrage en cours ont été suspendues.

À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur les états de synthèse de la société CMT S.A. au 31 décembre 2025.

3. La société CMT S.A. détient des titres de participation dans la société Touïssit International Corporation (TIC) pour une valeur nette comptable de 179 MMAD au 31 décembre 2025, compte tenu d'une provision pour dépréciation constatée en 2025 d'un montant de 21 MMAD. A ce stade, la société ne dispose pas de documentation justifiant la valorisation de ces titres.

En conséquence, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur les états de synthèse de la société CMT S.A. au 31 décembre 2025.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Deloitte.

COOPERS AUDIT

Observation

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Les deux situations décrites dans l'état A1 Bis de l'ETIC relatif aux événements significatifs de l'exercice ;
- La situation décrite au niveau de l'état C5 de l'ETIC relative aux différends concernant les créances sur les sociétés OSEAD Maroc Mining (OMM) et SHABA METALS LLC. Postérieurement à la date d'arrêté des comptes, les accords transactionnels ont permis de dénouer définitivement ces différends, suite à la réception par la CMT S.A. de deux virements respectifs de 35 000 000 USD et 12 000 000 USD.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Nos réponses
<p>Evaluation des titres de participation</p> <p>Au 31 décembre 2025, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de 378,5 MMAD, dépréciés à hauteur de 194 MMAD.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. A la clôture, ils sont évalués au plus faible entre leur valeur comptable et leur valeur actuelle.</p> <p>Dans la détermination de la valeur actuelle ou d'utilité, il est notamment tenu compte des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique des capitaux propres réels de la société contrôlée, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation selon le niveau de celle-ci.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et aussi des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres de participation, • Vérifier, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société, • Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs.

Deloitte.

COOPERS AUDIT

Evaluation des autres provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2025, les autres provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de 240 MMAD. L'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou non d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux).

Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des autres provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions sur la base d'entretiens avec la Direction de la société.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société pour l'estimation des provisions constituées ;
- Obtenir des confirmations écrites et/ou rapport des conseillers juridiques de la société, en lien avec les principaux risques et litiges ;
- Examiner le bien-fondé des hypothèses et/ou des calculs utilisés pour la détermination des principales provisions.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

Deloitte.

COOPERS AUDIT

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société. Leur sincérité et leur concordance avec les états de synthèse de la société appellent, de notre part, les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Casablanca, le 30 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C" - Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina Bensouda Korachi
Associée

Coopers Audit Maroc S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Hicham Cherkaoui
Associé

BILAN ACTIF		AU 31 DÉCEMBRE 2025	
(En dirhams)	31/12/2025	31/12/2024	
Immobilisations incorporelles	73 253 184	47 196 743	
Dont Écarts d'acquisition			
Immobilisations corporelles	530 601 651	512 837 777	
Immobilisations financières	414 550 441	453 447 357	
Titres mis en équivalence	45 657 798	44 931 607	
Actif immobilisé	1 064 063 074	1 058 413 483	
Stocks et en-cours	85 178 680	51 557 319	
Clients et comptes rattachés	311 231 007	319 284 235	
Autres créances et comptes de régularisation	432 388 912	304 836 741	
Disponibilités	28 713 549	32 358 332	
Actif circulant	857 512 148	708 036 628	
TOTAL ACTIF	1 921 575 223	1 766 450 112	

BILAN PASSIF		AU 31 DÉCEMBRE 2025	
(En dirhams)	31/12/2025	31/12/2024	
Capital	168 123 300	168 123 300	
Primes liées au capital	225 666 999	225 666 999	
Réserves	310 887 207	340 366 483	
Résultat Net Part Groupe	196 465 103	(12 125 978)	
Capitaux propres (Part du groupe)	901 142 608	722 030 805	
Intérêts minoritaires	(115 713)	(109 593)	
Total des capitaux propres	901 026 895	721 921 211	
Provisions pour risques et charges	333 309 242	305 373 947	
Provisions	333 309 242	305 373 947	
Dettes financières	171 581 683	337 854 921	
Fournisseurs et comptes rattachés	80 085 595	66 376 586	
Autres dettes et comptes de régularisation	435 571 808	334 923 446	
Dettes	687 239 086	739 154 953	
TOTAL PASSIF	1 921 575 223	1 766 450 112	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)		AU 31 DÉCEMBRE 2025	
(En dirhams)	31/12/2025	31/12/2024	
Chiffre d'affaires	690 451 532	586 364 041	
Autres produits d'exploitation	53 678 797	29 600 683	
Achats consommés	(153 553 725)	(147 111 680)	
Charges de personnel	(73 404 443)	(64 248 416)	
Autres charges d'exploitation	(89 244 165)	(70 258 355)	
Impôts et taxes	(1 667 760)	(2 727 099)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(38 412 256)	(34 054 375)	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	387 847 981	297 564 799	
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	387 847 981	(175 373 394)	
Charges et produits financiers	(28 130 412)	(54 870 259)	
Charges et produits exceptionnels	(43 554 472)	(175 373 394)	
Impôts sur les résultats	(119 593 339)	(79 267 190)	
Résultat net des entreprises intégrées	196 569 758	(11 946 044)	
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(110 776)	(186 054)	
Résultat net de l'ensemble consolidé	196 458 983	(12 132 098)	
Intérêts minoritaires	(6 120)	(6 120)	
Résultat net (Part du groupe)	196 465 103	(12 125 978)	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		AU 31 DÉCEMBRE 2025	
(En dirhams)	31/12/2025	31/12/2024	
Résultat net total des entités consolidées	196 458 983	(12 132 098)	
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	85 031 055	232 841 807	
Variation de l'impôt différé	(2 053 969)	(540 061)	
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur			
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	424 293	(1 000 001)	
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	110 776	186 054	
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	49 452	58 415	
Marge brute d'autofinancement	280 020 589	219 414 116	
Dividendes reçus des mises en équivalence			
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(36 708 964)	(146 557 866)	
Flux net de trésorerie généré par l'exploitation (I)	243 311 624	72 856 250	
Acquisitions d'immobilisations	(80 633 719)	(108 000 597)	
Cessions d'immobilisations		1 000 000	
Réduction des autres immobilisations financières		33 000	
Incidence des variations de périmètre			
Variation nette des placements à court terme			
Opérations internes Haut de Bilan			
Flux net de trésorerie généré par l'investissement (II)	(80 633 719)	(106 967 597)	
Émissions d'emprunts		53 062 065	
Remboursements d'emprunts	(62 706 782)	(62 015 380)	
Variations des subventions d'investissements			
Dividendes versés des filiales			
Dividendes reçus/versés de la société mère			
Augmentations / réductions de capital			
Actionnaires : capital appelé non versé			
Cessions (acq.) nettes d'actions propres			
Variation nette des concours bancaires			
Flux net de trésorerie Généré par les opérations de financement (III)	(62 706 782)	(8 953 315)	
Variation de change sur la trésorerie (IV)		4 188 440	
Variation de change sur autres postes du bilan			
Incidence des variations de change		4 188 440	
Variation de flux de trésorerie (I + II + III + IV)	99 971 123	(38 876 222)	
Trésorerie : ouverture	(94 421 276)	(55 545 054)	
Trésorerie : clôture	5 549 847	(94 421 276)	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS												
VARIATION DE LA SITUATION NETTE INDIVIDUELLE	Ouverture	Affectation du résultat N-1	Distribution brute versée	Var. de capital en numéraire et souscrit	Résultat	Autres augmentations et diminutions	JV & actualisation	Reclass. chgt de méthode	Écart de conversion/effet de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Capitaux propres sociaux en devise de consolidation	951 820 522				199 499 346				(16 516 332)			1 134 803 536
Total des écritures d'éliminations	(3 411 427)				(5 996 292)							(9 407 719)
Total des écritures de retraitements	1 926 927				(20 321 416)							(18 394 489)
Total des impacts de fiscalité différée	60 016 015				2 053 969							62 069 984
Total des écritures de retraitements IAS												
Capitaux propres retraités	1 010 352 038				175 235 607				(16 516 332)			1 169 071 312
Elimination des écarts de conv. & prov. de change												
Reclassement automatique de consolidation												
Elimination des provisions intra groupes	1 322 022				33 600							1 355 622
Elimination des provisions intra groupes (Titres)	12 031 560				21 000 000							33 031 560
Elimination des +/- value de cession interne												
Elimination des marges internes sur stocks												
Elimination des dividendes des entités consolidées												
Quote-part CP après éli. des opérations internes	1 023 705 620				196 269 207				(16 516 332)			1 203 458 495
Annulation quote-part HG sur Proportionnelles												
Écart d'acquisition net												
Annulation du social pour les MEE	(73 601 017)				300 551				(1 673 933)			(74 974 399)
Calcul des MEE	38 428 168				(110 776)				836 967			39 154 359
Elimination des titres chez les mères	(266 611 560)											(266 611 560)
Total des capitaux propres	721 921 211				196 458 983				(17 353 299)			901 026 895
Intérêts minoritaires	(109 593)				(6 120)							(115 713)
Capitaux propres groupe	722 030 805				196 465 103				(17 353 299)			901 142 608
Total capitaux propres part groupe - Consolidé	722 030 805				196 465 103				(17 353 299)			901 142 608
Intérêts minoritaires pris en charge par le groupe												
Capitaux propres groupe après ret. des minoritaires	722 030 805				196 465 103				(17 353 299)			901 142 608

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire III – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

COOPERS AUDIT

Coopers Audit
83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca

Aux Actionnaires de

COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.

89-90 rue Larbi Doghmi 3^{ème} étage
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse consolidés

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société **Compagnie Minière de Touïssit (CMT) S.A** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **901 MMAD** dont un bénéfice net consolidé de **196,5 MMAD**.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

1- Dans notre rapport d'audit sur les états de synthèse consolidés relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 daté du 30 avril 2025, nous avons émis les réserves suivantes pour lesquelles nous effectuons le suivi ci-après :

1.1 Comme indiqué dans la note 7 annexée aux états de synthèse consolidés, la société CMT S.A a fait l'objet de contentieux avec l'Office des Changes et l'Administration des Douanes :

a) La société CMT S.A. avait fait l'objet en 2022 d'un contrôle de l'Office des Changes portant sur les exercices 2012 à 2022. À la suite de ce contrôle, l'Office des Changes avait initialement notifié des infractions à la société CMT S.A pour un total de 387 MMAD que celle-ci avait contesté.

Le 4 novembre 2025, la société a été condamnée, à la suite d'un jugement de première instance rendu par le Tribunal correctionnel de Casablanca, à verser au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects une amende de 2,3 milliards de dirhams.

En date du 02 avril 2026, la société CMT S.A. a conclu un accord transactionnel avec l'Office des Changes pour le dénouement de ce contentieux moyennant le paiement d'un montant de 155 MMAD. Selon le management, ce montant est couvert par les provisions pour risques et charges inscrites au passif de la société CMT S.A au 31 décembre 2025.

Deloitte.

COOPERS AUDIT

- b) A l'issue d'un autre contrôle de l'Office des Changes, la société CMT S.A avait été notifiée en février 2024 d'une infraction relative au non-rapatriement et encaissement à l'étranger du produit partiel des exportations de minerais. En date du 22 octobre 2024, la société CMT S.A. avait été condamnée, au titre de ce contentieux, de manière conjointe avec son précédent Président du Conseil d'Administration à payer une amende pour un montant total de 827 MMAD.

Pour rappel, le solde comptable de la créance sur le client historique de la société CMT S.A s'élevait à 182 MMAD (18 MUSD) au 31 décembre 2023. L'exploitation de la confirmation de solde à la même date reçue de ce client, avait mis en évidence un écart de l'ordre de 13,7 MUSD en majoration du solde comptable à cette date. L'écart correspondait à des transferts effectués par ce client à une filiale étrangère de la société CMT S.A.

Selon le management, le rapatriement desdits transferts n'aurait pas abouti en raison du blocage des fonds auprès d'une banque à l'étranger.

Par ailleurs, la société avait reçu en 2024 des virements en devises d'un actionnaire indirect, pour un montant total de 13,7 MUSD afin de répondre, selon le management, à la demande de l'Office des Changes.

Le 02 avril 2026, la société CMT S.A. a conclu un accord transactionnel avec l'Office des Changes pour le dénouement de ce contentieux pour un montant total de 27 MMAD. Selon le management, ce montant est couvert par les provisions pour risques et charges inscrites au passif de la société CMT S.A. au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, les livres comptables de la société CMT S.A. font toujours apparaître la créance sur le client historique de la société CMT S.A ainsi que la dette envers l'actionnaire indirect pour un montant de 13,7 MUSD.

Par ailleurs, les états de synthèse consolidés au 31 décembre 2025 font également apparaître, dans les comptes de la filiale étrangère de CMT S.A., une créance sur la banque étrangère précitée ainsi qu'une dette envers le client historique de CMT S.A., pour un montant de 13,7 MUSD.

Selon le management, une étude juridique est en cours pour déterminer les modalités d'extinction desdites créances et dettes. À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur les états de synthèse de la société CMT S.A. au 31 décembre 2025.

- 1.2 Comme mentionné au niveau de la note 7 annexée aux états de synthèses consolidés, la société CMT S.A. a repris, dans l'attente de la formalisation d'un nouveau contrat, ses relations commerciales avec son client historique, suspendues courant 2024. A la date d'arrêtés des comptes et compte tenu de cette reprise, les procédures d'arbitrage en cours ont été suspendues.

A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les impacts éventuels sur les impacts éventuels de cette situation sur les états de synthèse consolidés de la société CMT S.A. au 31 décembre 2025.

Nous formulons la nouvelle réserve suivante :

- 2- La société Touïssit International Corporation (TIC), filiale de la société CMT S.A., détient des titres de participation pour une valeur brute comptable de 170,4 MMAD (18,6 MUSD) au 31 décembre 2025. A cette date, le groupe CMT ne dispose pas de documentation justifiant la valorisation de ces titres.

Par ailleurs, une provision pour dépréciation des titres de participation détenus par CMT S.A. dans la société TIC, d'un montant de 21 MMAD, a été comptabilisée dans les comptes sociaux et maintenue dans les états de synthèses consolidés au 31 décembre 2025.

A ce stade, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur les états de synthèse consolidés de la société CMT S.A. au 31 décembre 2025.

Deloitte.

COOPERS AUDIT

Observation

Nous attirons l'attention sur les deux points suivants :

- Les deux situations décrites dans la note 6 des notes annexées aux états consolidés relative aux événements significatifs de l'exercice ;
- La situation décrite au niveau de la note 8 des notes annexées aux états consolidés relative aux différends concernant les créances sur les sociétés OSEAD Maroc Mining (OMM) et SHABA METALS LLC. Postérieurement à la date d'arrêt des comptes, les accords transactionnels ont permis de dénouer définitivement ces différends, suite à la réception par la CMT S.A. de deux virements respectifs de 35 000 000 USD et 12 000 000 USD.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Nos réponses
<p>Evaluation des titres mis en équivalence</p> <p>Au 31 décembre 2025, les titres mis en équivalence s'élèvent à 45 MMAD.</p> <p>Conformément aux règles de consolidation en vigueur, la mise en équivalence consiste à substituer la valeur comptable des titres détenus par la quote-part des capitaux propres retraités y compris le résultat de l'exercice. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont survenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test sur la valeur recouvrable des titres mis en équivalence est effectué.</p> <p>La valeur recouvrable des titres mis en équivalence par le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, le cas échéant ; - Vérifier, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société, - Vérifier le caractère recouvrable des créances éventuellement rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

Deloitte.

COOPERS AUDIT

<p>Evaluation des autres provisions pour risques et charges</p> <p>Les Provisions pour risques et charges pour un montant de 333,3 MMAD au 31 décembre 2025, comprennent des « autres provisions pour risques et charges » pour à un montant de 240 MMAD. L'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou non d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux).</p> <p>Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des autres provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces autres provisions sur la base d'entretiens avec la Direction de la société.</p> <p>Nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société pour l'estimation des provisions constituées ; • Obtenir des confirmations écrites et/ou rapport des conseillers juridiques de la société, en lien avec les principaux risques et litiges ; • Examiner le bien-fondé des hypothèses et/ou des calculs utilisés pour la détermination des principales provisions.
---	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

Deloitte.

COOPERS AUDIT

significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina Bensouda Korachi
Associée

Coopers Audit Maroc S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Hicham Cherkaoui
Associé